

Le Grand Nord devient le nouvel enjeu majeur pour le monde et... la Suisse



LÉGENDE

© NOM NOM / 2014

L'Arctique se libère peu à peu de sa glace. Son sous-sol riche en ressources naturelles et l'ouverture de nouvelles routes maritimes attirent les grands acteurs internationaux, et attisent les tensions. La Confédération, par le biais de la recherche, est présente dans la région et espère être partie prenante de son développement futur. PAR MARTIN BERNARD

L'Arctique sera peut-être l'enjeu géopolitique majeur du XXI^e siècle. D'années en années, les glaces recouvrant le pôle nord fondent inexorablement. En trente ans, trois millions de kilomètres carrés de banquise ont disparu, l'équivalent de 73 fois la Suisse. «En mars, elle était à son niveau le plus bas jamais enregistré, constate Mikä Mered, spécialiste de l'Arctique et fondateur du Cluster polaire français. Et on se dirige vers une fonte record cet été.»

Aujourd'hui, si la région est stratégique, c'est en raison de la grande quantité de ressources naturelles dont elle regorgerait, et de l'ouverture, grâce à la fonte des glaces, de nouvelles routes maritimes permettant de réduire de plus d'un tiers la distance entre l'Asie et l'Europe, par rapport aux itinéraires traditionnels via les canaux de Suez et Panama. Les spécialistes estiment qu'à l'horizon 2030, l'océan Arctique pourrait être navigable durant deux à six mois de l'année (entre avril et septembre).

Selon une étude conduite en 2008 par l'US Geological Survey (USGS), l'Arctique recèlerait un quart des réserves mondiales non prouvées d'hydrocarbures (gaz et pétrole conventionnels et non-conventionnels). La Mer de Kara disposerait, par exemple, d'autant de pétrole que l'Arabie Saoudite. Selon la même étude, la région serait aussi la première réserve

mondiale d'uranium (métal stratégique pour le nucléaire), et la troisième de terres rares, dont les dix-sept métaux sont au cœur du développement des nouvelles technologies de l'information et de la communication (ordinateurs, portables, écrans plats, etc.), et des technologies vertes (panneaux solaires, éoliennes, voitures électriques).

LA SUISSE CONDIDATE AU CONSEIL DE L'ARCTIQUE

Parmi les acteurs politiques intéressés par le potentiel de l'Arctique se trouvent les huit pays riverains du cercle polaire — Russie, Canada, Norvège, États-Unis (via l'Alaska), Danemark (via le Groenland), Suède, Finlande et Islande —, mais aussi la Chine, la Corée du Sud et... la Suisse! Depuis 1996, un forum intergouvernemental de coopération, le Conseil de l'Arctique, réunit les huit «États Arctiques», six communautés autochtones, et douze pays observateurs, dont la Chine, la France, la Corée du Sud ou l'Inde.

Cette année, alors que les États-Unis ont pris le 24 avril la présidence tournante (pour deux ans) de ce forum, de nombreux pays sont sur les rangs pour en devenir à leur tour membre observateur. Leur but? Être partie prenante des développements commerciaux et scientifiques futurs dans la région. C'est le

cas de la Suisse, qui a officiellement déposé sa candidature en 2015.

La présence de la Suisse au pôle nord peut surprendre, mais en réalité le pays a une longue tradition dans la recherche scientifique polaire grâce à sa connaissance des glaciers alpins. La Confédération a déjà été impliquée «dans une cinquantaine de projets scientifiques internationaux en Arctique ces dix dernières années», indique la brochure officielle de candidature de la Suisse au Conseil de l'Arctique, rédigée par le Département fédéral des affaires étrangères (DFAE).

Au cœur de ces projets: l'étude de la circulation océanique, des calottes polaires, de la biodiversité et des écosystèmes, mais surtout la compréhension et la prédiction des évolutions du climat et de la circulation atmosphérique, «pouvant être de sérieux dangers pour le transport maritime et le forage pétrolier».

Côté économique, la Suisse n'est pas en reste non plus. Fin 2012, la multinationale helvético-suédoise ABB, basée à Zurich, remportait un marché de 35 millions de francs pour la construction de systèmes de propulsion électrique destinés aux nouveaux brise-glaces russes construits par Rosmorport, et utilisés dans l'Arctique pour ouvrir les voies de navigation. Pour Berne, participer à l'innovation polaire est «un enjeu de taille en matière de politique étrangère, rappelle Didier

Burkhalter, conseiller fédéral et chef du Département des affaires étrangères. Cela permet de promouvoir l'excellence suisse en matière de recherche et d'innovation sur la scène mondiale». L'adhésion ou non de la Suisse au Conseil de l'Arctique sera décidée en 2017, à la fin de la présidence tournante des États-Unis.

Aujourd'hui, la Russie est l'acteur prépondérant dans le Grand Nord. En 2009, le Kremlin a fait officiellement de l'Arctique la pierre angulaire de sa stratégie énergétique. Depuis le début des années 2000, Moscou investit en effet massivement dans l'exploitation des hydrocarbures présents le long de ses côtes. Dans cette optique, Gazprom et Rosneft, les deux mastodontes russes du pétrole et du gaz, ont conclu des partenariats stratégiques avec des entreprises chinoises et japonaises pour développer les technologies nécessaires à l'extraction extrêmement coûteuse des hydrocarbures dans les régions polaires, et signer d'importants contrats d'acheminement via gazoducs en direction de l'Asie.

UN ENJEU MAJEUR POUR POUTINE

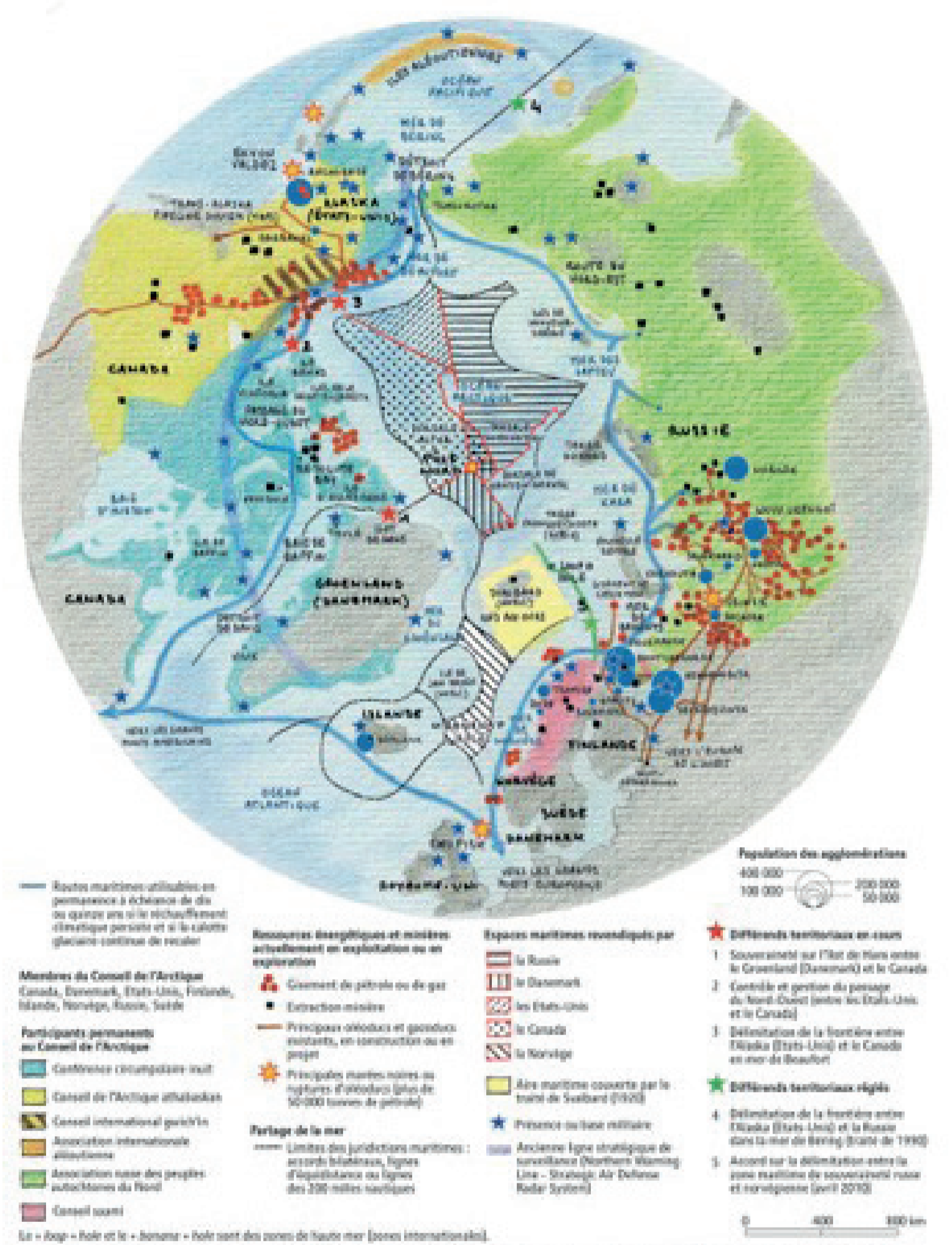
Sécuriser le Grand Nord permettrait également à Moscou de s'assurer pour la première fois de son histoire un accès maritime direct aux débouchés commerciaux de l'Atlantique et du Pacifique. Une des conséquences de l'activité russe en Arctique est le renforcement des activités militaires servant à prévenir les difficultés de l'exploration en conditions extrêmes, protéger l'accès aux ressources naturelles et sécuriser les voies maritimes de commerce. Mais pas seulement.

«De nouvelles menaces contre notre sécurité nous obligent à augmenter nos capacités militaires. Une attention particulière doit être apportée à nos nouvelles unités stratégiques du nord», a déclaré en mars Sergueï Choïgou, le ministre de la Défense russe. Des aérodromes, des bases au sol et des stations radars datant de la guerre froide ont ainsi été réaménagés. Pour tester ses voisins et réagir aux exercices réguliers menés conjointement dans le Grand Nord par les pays membres de l'OTAN, le Kremlin a lancé mi-mars un exercice militaire d'envergure dans l'Arctique. Le président russe Vladimir Poutine a ordonné à la Flotte du Nord, la plus puissante des quatre flottes de la marine russe, de se mettre en capacité de combat, avec une quarantaine de navires en surface, 15 sous-marins, 110 avions et 38 000 soldats au sol.

Au cœur des possibles «menaces contre la sécurité» évoquées par le ministre de la Défense russe se trouvent l'extension des limites de souveraineté des États arctiques sur les ressources potentielles de leurs fonds marins; des limites fixées à 200 miles au-delà des côtes par la Convention des Nations unies sur le droit de la mer (CNUDM) en 1982. Selon les estimations, 95% des ressources naturelles se trouvent dans ces zones économiques exclusives, sous la juridiction des différents pays riverains, qui cherchent donc à les étendre.

Face à la stratégie cohérente de Moscou, et alors que le Canada, la Norvège et le Danemark augmentent eux aussi leurs investissements et leur présence militaire, de nombreux observateurs regrettent le manque d'intérêt de Washington, qui n'a pas encore ratifié la CNUDM.

Depuis le début du XXI^e siècle, la géopolitique anglo-saxonne a considéré le continent eurasiatique (occupé par la Russie et la Chine) comme le lieu propice au développement d'une puissance rivale au potentiel hégémo-



nique. De cette conception résulte une politique étatsunienne d'endiguement en Europe de l'est, en Asie centrale et dans le Pacifique, destinée à maintenir un équilibre des pouvoirs en Eurasie et à prévenir l'émergence d'une puissance concurrente sur la scène internationale. Conséquence: préoccupés par le Moyen-Orient et l'Asie, «des présidents Bush et Obama ont presque ignoré l'Arctique, regrette Andrew Holland, membre à Washington du laboratoire d'idées American Security Project (ASP). Ils ont exprimé des intentions pour la région, sans libérer les fonds nécessaires à leur concrétisation».

Dans les faits, depuis 1991 et la chute de l'Union soviétique, les États-Unis n'ont quasiment pas renouvelé leur présence militaire dans le Grand Nord. Côté ressources, le champ pétrolier de Prudhoe Bay en Alaska, le plus important d'Amérique du Nord, est exploité depuis 1977, mais se situe à proximité de la zone protégée de l'Arctic National Wildlife

Reserve, ce qui est source de polémique par Washington. Des forages exploratoires ont aussi été réalisés par Shell en 2012 au large des côtes de l'Alaska, mais sans le succès escompté.

Cette situation est-elle pour autant inéluctable, côté américain? «Le retard des États-Unis est politique, non technologique, analyse Mikä Mered. Ils doivent utiliser leur présidence du conseil de l'Arctique, façonner la gouvernance de la région selon leurs objectifs et recréer une ligne d'endiguement dans le Grand Nord.» Le 21 janvier dernier, la Maison Blanche a publié un décret visant à améliorer la coordination des activités américaines dans la région, articulées autour de la coopération, de la préservation du climat et du développement socio-économique. Un premier jalon en vue de préciser sa stratégie arctique. Une nécessité pour Andrew Holland, qui craint dans le cas contraire «une escalade des tensions pouvant mener à un conflit».

Crainte confirmée par des propos de l'amiral russe Vladimir Vysotsky, révélés par WikiLeaks en 2011: «Si l'Arctique connaît la paix et la stabilité, on ne peut pas exclure qu'à l'avenir il y ait une redistribution des pouvoirs, y compris par des interventions armées.»